

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quatorze décembre, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le huit décembre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe TROJANI, Maire.

Étaient Présents : Monsieur André BEZZINA, Madame Catherine BARRAJA, Monsieur Jean-Louis BAUCHET, Madame Joëlle BRAVETTI, Monsieur Jean-Louis ZAMBERNARDI, Madame Juliana CHICHMANIAN, Monsieur Robert BOJANOVICH Madame Monica LAUGIER, Monsieur Charles RIGUCCI, Monsieur Richard CONTE, Madame Claudine KHOKHLOV, Madame Nicole PIEFFORT, Monsieur Joseph COSENTINO, Madame Patrizia BONIFACI, Madame Patricia DEGUS, Monsieur Robert CAPELIER, Monsieur Marco FUGARO, Madame Anne RAINAUD, Monsieur Régis BELLI, Monsieur Yohann GHIGO, Madame Eva SCOLARI, Monsieur Steve BETTI, Madame Caroline BEUIL, Monsieur Xavier LAGACHE, Madame Florence BASTIANI, Madame Gisèle MARCHESSOU.

Absents avec procuration :

Madame Gisèle AMÉDÉO donne procuration à Madame Catherine BARRAJA
Madame Sonia PORTES donne procuration à Madame Joëlle BRAVETTI

Madame Eva SCOLARI est élue secrétaire de séance.

1/OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, adopte la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

2/OBJET : MODIFICATION DU RÉGLEMENT INTÉRIEUR ET DU CONTRAT DE LOCATION DES ESPACES COMMUNAUX

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, adopte les modifications du règlement intérieur et du contrat de location des espaces communaux qui portent principalement sur les conditions tarifaires et les mesures de sécurité.

3/OBJET : BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE 2021–SECTION D'INVESTISSEMENT - OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour et 5 abstentions (Monsieur Steve BETTI, Madame Caroline BEUIL, Madame Florence BASTIANI, Monsieur Xavier LAGACHE, Madame Gisèle MARCHESSOU), adopte l'ouverture de crédits par anticipation concernant le budget principal de la commune – section d'investissement pour un montant de 677 848, 25 €

4/OBJET : BUDGET ANNEXE 2021 PARCS DE STATIONNEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT - OUVERTURE DE CREDITS PAR ANTICIPATION

Le conseil municipal après en avoir délibéré par 24 voix pour et 5 abstentions (Monsieur Steve BETTI, Madame Caroline BEUIL, Madame Florence BASTIANI, Monsieur Xavier LAGACHE, Madame Gisèle MARCHESSOU), adopte l'ouverture de crédits par anticipation

concernant le budget annexe 2021 -Parcs de Stationnement – section d’investissement pour un montant de 119 250, 00 €

5/OBJET : CITADELLE ST ELME - CONVENTION AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE - LANCEMENT D’UNE SOUSCRIPTION POUR LA RESTAURATION BASTION DE LA TURBIE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l’unanimité adopte la conclusion d’une convention de souscription publique entre la commune et la Fondation du Patrimoine.

6/OBJET : AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D’URBANISME MÉTROPOLITAIN (PLUm)

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l’unanimité, émet un avis favorable au projet de Modification simplifiée N°1 du PLUm sous réserve de la prise en compte des trois réserves de la commune.

7/OBJET : CONVENTION DE SOUTIEN À LA POLITIQUE DE LA RÉSERVE MILITAIRE ENTRE LE MINISTÈRE DES ARMÉES ET LA COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l’unanimité décide de conclure une convention de soutien à la politique de réserve militaire et désigne Monsieur Yohann GHIGO comme référent-défense.

INFORMATION DU CONSEIL SUR LES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION (Locations, marchés, contentieux)

Le conseil municipal prend acte des décisions qui ont été prises depuis le 29/05/2020 en matière de marchés à procédure adaptée, d’autorisations d’ester en justice, de contrats de locations ou convention d’occupation et d’exercice de droit de préemption.